

Guide d'utilisation BEST - participant

Version : 0.1

Date : 07/07/2025

Table des matières

Introduction.....	3
Initialisation du compte.....	3
Utilisation en tant que consommateur	6
1. Visualisation des données	6
2. Liste des factures.....	8
3. Mon opération de partage	8
4. Mes documents.....	8
Utilisation en tant que producteur.....	9
1. Tableau de bord	9
2. Factures émises.....	9
3. Données de paiement	10
4. Mes documents.....	10

Introduction

Ce guide détaille la procédure à suivre afin d'utiliser l'outil BEST en tant que participant au partage.

Si vous êtes un consommateur, l'outil vous permet :

- De visualiser vos données de consommation ;
- De visualiser l'électricité issue du partage ;
- De recevoir les factures d'électricité de votre gestionnaire de partage.

Si vous êtes un producteur, l'outil vous permet :

- D'afficher vos données de production ;
- De visualiser la quantité d'injection partagée ;
- De visualiser les factures émises pour votre compte par le gestionnaire de partage.

Si vous êtes un prosumer, vous aurez deux comptes distincts : un profil consommateur et un profil producteur.

En cas de question ou de problème rencontrés durant l'utilisation, contactez le support en envoyant un mail à best@simplyenergy.be.

Initialisation du compte

En tant que participant, le gestionnaire de votre partage vous enverra un mail via BEST vous communiquant vos **identifiants** ainsi que le **lien vers la plateforme** (accessible à tout moment via: <http://best.simplyenergy.be/>).

Bonjour **[Nom]**

Félicitations ! Vous participez à l'opération de partage d'électricité **[Nom]**

L'outil **BEST** a été choisi pour simplifier sa gestion administrative et financière.

Désormais, vous avez un **espace dédié** pour suivre l'opération de partage et le **détail de votre consommation**.

Pour **accéder à votre espace personnel**, **cliquez sur ce lien**.

Identifiant : **[Identifiant]**

Mot de passe* : **[Mot de passe]**

*Le mot de passe sera à personnaliser lors de la première connexion.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter la bienvenue pour cette nouvelle expérience de partage SIMPLY-fié.

À très vite !

Simply - the BEST tool

Figure 1. Mail d'invitation de BEST

Sélectionnez la **version bruxelloise francophone** de l'outil en cliquant sur l'icône dans le coin supérieur droit.

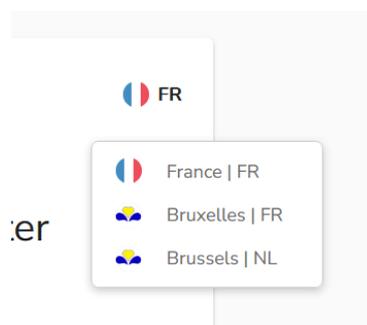


Figure 2. Page de login de BEST

Connectez-vous à l'aide de vos identifiants.

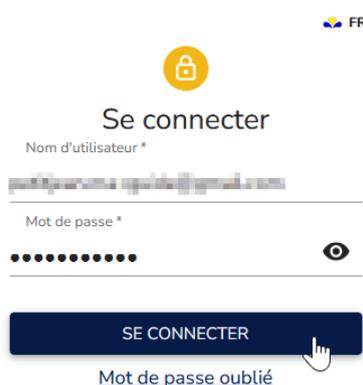


Figure 3. Page de login de BEST

Une fois connecté, l'outil vous demande de **changer votre mot de passe** afin de garantir la sécurité des données.

Le nouveau mot de passe doit respecter les contraintes suivantes :

- Entre 8 et 99 caractères
- Au moins un caractère en majuscule
- Au moins un caractère en minuscule
- Au moins un chiffre
- Au moins l'un de ces caractères spéciaux : ^ \$ * . [] { } () ? - " ! @ # % & / \ , > < ' : ; | _ ~

C'est votre première connexion, pour plus de sécurité, merci de changer votre mot de passe.

Nom d'utilisateur *

Ancien mot de passe *

Nouveau mot de passe *

Répéter le nouveau mot de passe *

ENREGISTRER LE NOUVEAU MOT DE PASSE

Figure 4. Ecran de sélection du nouveau mot de passe

Cliquez sur « **Enregistrer le nouveau mot de passe** ».

Lisez ensuite les **conditions générales d'utilisation** qui vous sont présentées (utilisez les flèches pour accéder aux différentes pages). Sur la dernière page, cliquez sur « **Accepter** ». Vous recevrez automatiquement une copie des CGU par mail. Vous pouvez également les télécharger en PDF.

Conditions générales d'utilisation

Téléphone : +32 2 20 90 400 (ci-après 'Simply')

Telefoon: +32 2 20 90 400 (hierna 'Simply')

2 - Définitions

« **BEST** » (Belgian Energy Sharing Tool) désigne la solution logicielle de Simply, disponible en ligne à l'adresse : <https://best.simplyenergy.be>

« **CGU** » désigne les présentes mentions légales et conditions générales d'utilisation.

« **Compte** » désigne l'espace informatique d'un utilisateur authentifié sur la plateforme BEST.

« **Client** » désigne la personne physique ou morale ayant souscrit commercialement les Services de la plateforme BEST.

« **Données personnelles** » désigne toute information en mesure d'identifier directement ou

« **BEST** » (Belgian Energy Sharing Tool) verwijst naar de softwareoplossing van Simply, beschikbaar online op: <https://best.simplyenergy.be>

« **AGV** » verwijst naar deze juridische mededeling en algemene gebruiksvoorwaarden.

« **Account** » verwijst naar de computeromgeving van een geverifieerde gebruiker op het BEST-platform.

« **Klant** » verwijst naar de natuurlijke of rechtspersoon die commercieel de diensten van het BEST-platform heeft afgenomen.

« **Persoonsgegevens** » verwijst naar alle informatie die direct of indirect een natuurlijke persoon kan

Politique de confidentialité de SIMPLY ENERGY - Privacybeleid van SIMPLY ENERGY

1 of 19

6/16/25, 16:28

< 1 / 19 >

TÉLÉCHARGER PDF

ACCEPTER

Figure 5. Ecran de lecture des CGU

Utilisation en tant que consommateur

L'écran d'accueil présente vos dernières données de consommation du partage, ainsi que vos dernières factures.

1. Visualisation des données

Cliquez sur « **Mes données** » dans le menu latéral gauche.

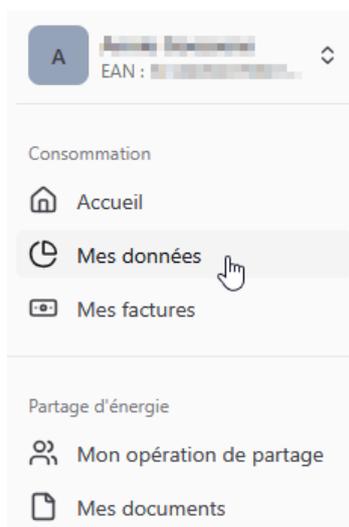


Figure 3. Menu latéral

Choisissez la période d'affichage des données via le menu en haut du graphe. L'onglet « **Période** » permet de définir librement un intervalle de temps dans la limite des données disponibles.

Remarque : Les données du mois en cours ne sont pas visualisables car Sibelga les rend disponible à la fin du mois suivant et votre gestionnaire de partage doit les encoder dans BEST.

Le graphique distingue :

- la consommation partagée : l'électricité achetée au(x) producteur(s) du partage ;
- le complément fournisseur : l'électricité achetée auprès de son fournisseur.

Mes données

Ma consommation électrique L'injection locale

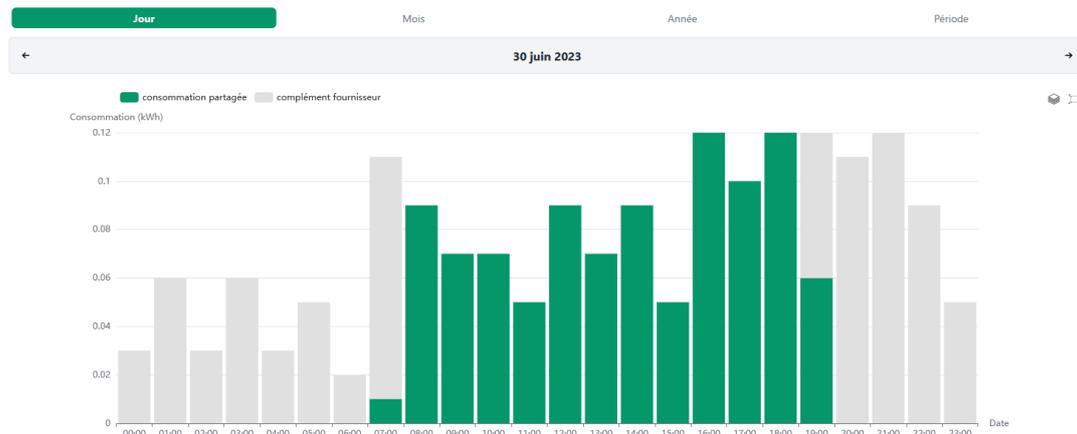


Figure 4. Détail des données de consommation

Cliquez sur « **Injection locale** » en haut à droite pour visualiser les données de l'électricité injectée par le(s) producteur(s) de votre partage.

Mes données

Ma consommation électrique L'injection locale

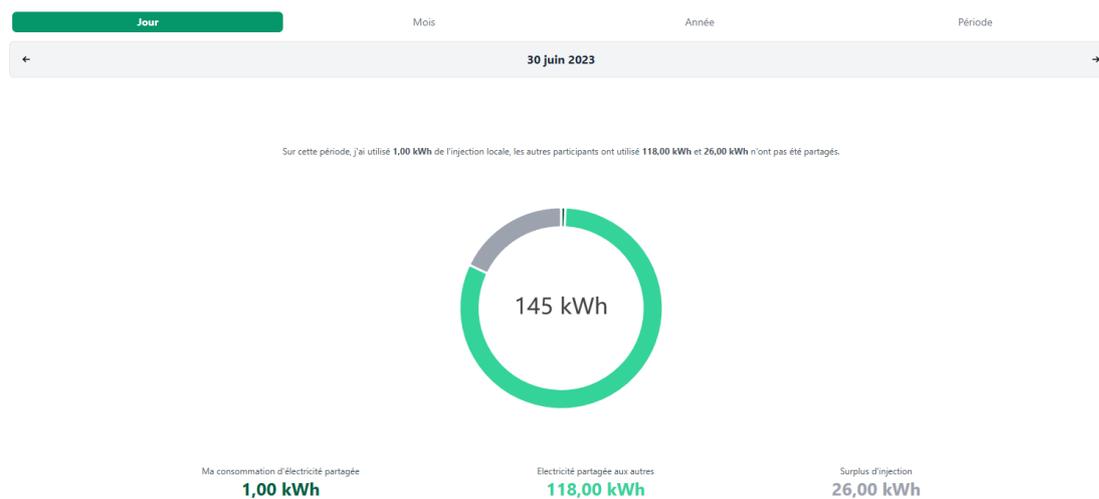


Figure 5. Détail des données d'injection

2. Liste des factures

Cliquez sur « **Mes factures** » dans le menu latéral gauche pour retrouver l'ensemble de vos factures.

Téléchargez vos factures en cliquant sur l'icône correspondante.



Figure 6. Téléchargement des factures

3. Mon opération de partage

Cliquez sur « **Mon opération de partage** » pour visualiser quelques chiffres concernant votre opération de partage.

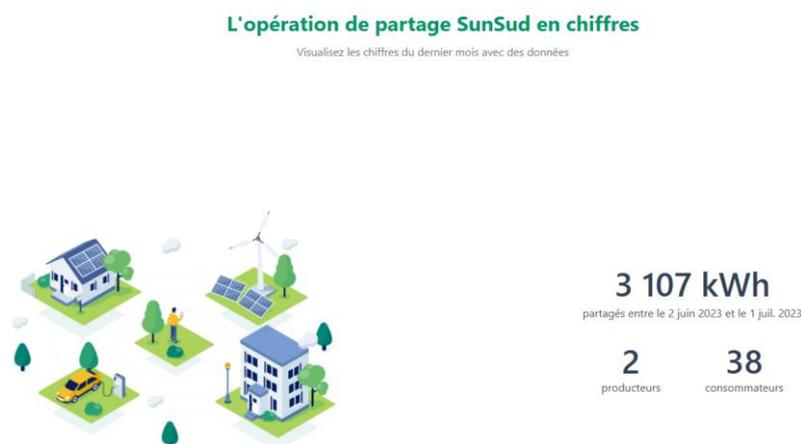


Figure 7. Visualisation des données du partage

4. Mes documents

Cliquez sur « **Mes documents** » pour visualiser les documents que le gestionnaire de votre partage vous a partagé de manière sécurisée.

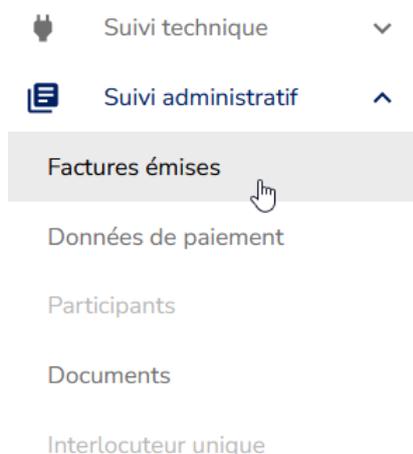


Figure 10. Factures émises

3. Données de paiement

Via « Données de paiement » dans le menu latéral, modifiez les données de paiement qui seront utilisées pour générer les factures. Les champs à remplir sont :

- Nom du créancier : nom qui apparaîtra sur les factures dont vous êtes le bénéficiaire
- IBAN : numéro de compte IBAN qui sera renseigné pour le paiement
- BIC : code BIC de la banque associée à l'IBAN.

Le gestionnaire de partage a également accès à cette configuration et aura peut-être prérempli les champs.

4. Mes documents

Votre gestionnaire de partage a la possibilité de partager des documents de manière sécurisée avec vous. Cliquez sur « **Mes documents** » dans le menu latéral pour y accéder.